



Convocation à l'assemblée générale

Par la présente, votre association est invitée à l'Assemblée Générale 2016 de la FédéGN, qui aura lieu le samedi 10 décembre 2016 à partir de 9H30 au centre EEDF du Cambre d'Aze à Saint-Pierre-dels-Forcats, à proximité de Font-Romeu.

L'assemblée générale se déroulera de 9H30 à 19H00, mais les participants sont cordialement invités à être présents le week-end. Il est en effet possible d'arriver dès le vendredi soir et des ateliers auront lieu pendant la durée du week-end.

Les bilans moral et financier, le compte-rendu d'activité 2016 seront mis en ligne sur le site internet de la FédéGN courant novembre. De ce fait, ils ne seront pas lus mais simplement rapidement évoqués à l'AG avant le vote des quitus. Si vous avez des questions relatives à ces documents, n'hésitez pas à les poser sur le forum de la FédéGN sur les espaces prévus à cet effet :

<http://ag.fedegn.org/>

Une association ne pouvant pas être présente à l'assemblée est invitée à laisser une procuration à un autre membre quel que soit son statut. Une procuration donne tout pouvoir à la personne qui en bénéficie de voter selon ses désirs. Une même personne ne peut pas bénéficier de plus d'une procuration. Nous vous invitons à privilégier une association que vous connaissez plutôt que de laisser votre procuration à un membre du CA.

Afin que le quorum soit respecté et que l'Assemblée puisse délibérer, il est important que chaque association qui ne serait pas présente délivre une procuration. La liste des associations et personnes présentes à l'assemblée générale est disponible sur le forum de la FédéGN.

L'association sera représentée par son représentant principal, ou à défaut par un de ses représentants adjoints. Comme chaque année, une partie du Conseil d'Administration sera renouvelée. Si vous êtes personnellement intéressé vous devez être présenté par une association membre. Nous vous invitons à vous présenter sur le forum de la FédéGN.